



Office canadien pour un
renouveau industriel

Canadian Industrial
Renewal Board

TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

1er novembre 1983 - 31 octobre 1984

Canada 

DUE DATE

MAY 25 1987		
FEB 09 1988		
NOV 23 1989		
APR 29 1992		
DEC 13 2012		

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



135496

OFFICE CANADIEN POUR UN RENOUVEAU INDUSTRIEL

TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

1er novembre 1983 - 31 octobre 1984

Montréal, le 11 février 1985

OFFICE CANADIEN POUR UN RENOUVEAU INDUSTRIEL

TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

1er novembre 1983 - 31 octobre 1984

INTRODUCTION

1. L'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI), créé en octobre 1981 par le gouvernement du Canada pour une période de cinq ans se terminant en 1986, a un mandat comportant trois volets: 1) promouvoir la revitalisation des industries du textile, du vêtement et de la chaussure (Programme des secteurs visés); 2) favoriser le renforcement et la diversification de l'assise économique de régions fortement dépendantes de ces industries (Programme de développement industriel et commercial); et 3) aider les travailleurs des industries du textile, du vêtement et de la chaussure à s'adapter aux changements en cours dans leur milieu (Programme d'adaptation de la main-d'oeuvre). L'OCRI est dirigé par un Conseil d'administration composé en grande partie de représentants du secteur privé (voir l'Annexe A pour une liste des administrateurs).
2. Le présent rapport se compose de trois parties. La première présente un résumé des tendances les plus récentes constatées dans les industries du textile, du vêtement, de la chaussure et du tannage (TVC) et dans les sept zones spéciales désignées en vertu du Programme de développement industriel et commercial. La deuxième partie porte sur les résultats obtenus dans le cadre des programmes de l'OCRI depuis leur création et au cours de la période de douze mois se terminant le 31 octobre 1984. La troisième et dernière partie analyse les résultats obtenus jusqu'à maintenant en vertu de chacun des trois programmes de l'OCRI et cherche à évaluer l'approche intégrée de l'OCRI à l'égard du rajustement industriel.

ÉVOLUTION RÉCENTE DES SECTEURS CIBLES ET DES ZONES SPÉCIALES

Secteurs cibles

3. Le deuxième rapport annuel de l'OCRI notait que les industries TVC avaient subi une contraction beaucoup plus marquée de leurs activités que le reste du secteur manufacturier au cours de la récession de 1981-1982, mais qu'elles avaient également fait montre d'une plus grande vigueur au moment de la reprise économique au début de 1983, vigueur qui se maintenait toujours au deuxième trimestre de 1983, la plus récente période pour laquelle des statistiques complètes étaient disponibles au moment de la préparation du rapport.

4. La période s'étendant du troisième trimestre de 1983 au deuxième trimestre de 1984 a constitué une année d'affermissement pour les industries TVC canadiennes. A l'exception du secteur du vêtement, les secteurs de la chaussure, de la bonneterie et du textile avaient en effet tous recouvert, au troisième trimestre de 1984, les chiffres d'affaire atteints au cours de la période précédant immédiatement la récession de 1981-1982. Ainsi, ces trois secteurs affichaient dans l'ordre des hausses réelles de $\frac{1}{2}\%$, $\frac{3}{4}\%$ et $4\frac{1}{2}\%$ de leurs expéditions au cours des trois premiers trimestres de 1984 par rapport à la même période de 1981. Le secteur du vêtement, quant à lui, accusait encore un léger retard, de l'ordre de 1%. Prises globalement, les expéditions canadiennes de produits TVC au cours des trois premiers trimestres de 1984 enregistraient tout de même une hausse réelle d'environ $1\frac{1}{2}\%$ relativement à la même période de 1981, pour se situer à 9,2 milliards de dollars au prix de gros. Près de 7% de ces expéditions, soit environ 635 millions de dollars, étaient destinées vers les marchés d'exportation.
5. L'affermissement des industries TVC a été rendu possible par le rebondissement exceptionnel, au sortir de la récession, de la demande canadienne de chaussures et de vêtements et, par extension, de la demande dérivée de matières ouvrées entrant dans leur confection. Après avoir retrouvé dès le troisième trimestre de 1983 son sommet d'avant la récession, la demande canadienne combinée de produits TVC continuait d'augmenter et représentait, au cours des neuf premiers mois de 1984, une hausse réelle de près de 5% par rapport à la même période de 1981, atteignant 11,9 milliards de dollars au prix de gros. Cette hausse se répartissait comme suit entre ses diverses composantes: 4% pour les textiles, $4\frac{1}{2}\%$ pour le vêtement, $5\frac{1}{2}\%$ pour la chaussure et $7\frac{1}{2}\%$ pour la bonneterie. Toutefois, le rythme de croissance de cette demande s'est ralenti au cours des neuf premiers mois de 1984 et il y a tout lieu de croire que ce ralentissement se poursuivra durant le dernier trimestre de 1984 et en 1985.
6. Alors que les industries TVC canadiennes recouvraient leur volume des expéditions d'avant la récession, les importations de produits TVC, quant à elles, continuaient d'enregistrer de fortes hausses et, ce faisant, d'accaparer une bonne partie de l'augmentation de la demande nationale de ces produits. En valeur, et après avoir escompté l'effet des hausses de prix, les importations augmentaient de 18% entre 1982 et 1983, et de 13% au cours des neuf premiers mois de 1984 par rapport à la même période de 1983. La hausse réelle des importations entre les trois premiers trimestres de 1981 et de 1984 était de 16% et se répartissait comme suit entre les divers groupes de produits: textiles, 2%; chaussures, 16%; bonneterie, 34%; et vêtements, 50%. Au cours des neuf premiers mois de 1984, les importations de produits TVC se chiffraient à 3,4 milliards de dollars et détenaient 21% du marché canadien.

7. La reprise économique a permis aux industries TVC canadiennes de créer quelque 21 000 nouveaux emplois entre les troisièmes trimestres de 1982 et de 1984, ce qui représente la moitié des 42 000 emplois perdus entre les troisièmes trimestres de 1981 et de 1982, au plus fort de la récession. La plupart de ces nouveaux emplois créés depuis la fin de 1982 proviennent du secteur du vêtement. L'évolution conjuguée de la production et de l'emploi permet de penser que ces industries ont considérablement accru leur productivité depuis 1981.

8. Par ailleurs, l'affermissement des industries TVC s'est reflété dans leurs prévisions d'immobilisations pour l'année 1984. Après avoir fortement chuté en 1982 (de 23% en termes réels), les immobilisations de ces industries ont légèrement augmenté en 1983 (7%) et devraient progresser encore davantage en 1984 (16%), pour atteindre quelque 255 millions de dollars. En outre, ces industries prévoient affecter près de 130 millions de dollars en 1984 aux réparations d'usines, de machines et d'outillages. Il faut signaler, toutefois, que seuls les secteurs du textile et du vêtement contribuent à cette effort d'investissement, avec des hausses réelles respectives de 18% et de 47% de leurs prévisions d'immobilisations, alors que les secteurs du cuir et de la bonneterie prévoient diminuer légèrement leurs dépenses à ce chapitre, de 4% et 6% respectivement.

9. Compte tenu de l'essoufflement de la demande canadienne de produits TVC, les neufs premiers mois de 1984 ont été caractérisés par un ralentissement de la croissance des nouvelles commandes et par une légère reconstitution des stocks des manufacturiers, plus particulièrement dans l'industrie de la chaussure. Conséquemment, les perspectives de croissance à court terme (1985) pour les industries TVC canadiennes sont réduites, et seront étroitement liées à l'évolution des importations au cours des prochains mois.

Zones spéciales⁽¹⁾

10. Au cours de 1983, la situation économique générale des zones spéciales a continué de se détériorer, ce qui s'est traduit par une diminution du nombre total de leurs emplois par rapport à 1982. Cependant, le nombre d'emplois manufacturiers s'est légèrement accru durant cette période, alors que l'emploi dans les industries TVC est demeuré à peu près au même niveau. Le niveau de dépendance des zones spéciales de l'OCRI à l'égard des industries du textile, du vêtement et de la chaussure a par conséquent légèrement diminué entre 1982 et 1983, la part de ces secteurs dans l'emploi manufacturier total passant de 30% à 29%.

(1) Les données concernant l'emploi ne sont pas disponibles au niveau des zones spéciales. Les chiffres utilisés dans cette section se rapportent aux territoires des Centres d'Emploi du Canada (CEC) au sein desquels se retrouvent les zones spéciales de l'OCRI.

11. Le niveau d'emploi dans les autres activités de fabrication s'est accru au cours de 1983 dans les zones spéciales, passant de 52 634 à 54 724. Cette augmentation, bien que n'étant que de 4%, est fort encourageante lorsqu'on la compare à la hausse observée dans ces mêmes régions en 1982 (0,8%) et à la diminution de 3,4% enregistrée en 1983 dans le niveau de l'emploi de l'ensemble du secteur manufacturier canadien à l'exclusion du TVC.
12. Quant à l'emploi TVC dans les zones spéciales, il s'est accru de 0,6% en 1983 pour s'établir à 22 395. Ceci contraste fortement avec la baisse de 20,4% survenue à ce chapitre en 1982, laquelle avait fait passer le niveau de dépendance de 35% à 30% entre 1981 et 1982. Cette augmentation est toutefois demeurée de beaucoup inférieure à celle qu'on a pu observer au cours de la même période dans l'ensemble du Canada (8,7%). De façon plus particulière, on note que quatre des sept régions désignées ont, malgré tout, enregistré une légère baisse de leur niveau de l'emploi TVC en 1983: il s'agit de Trois-Rivières/Shawinigan, de Cornwall, de Valleyfield et de Victoriaville/ Plessisville. Dans chaque cas, sauf à Valleyfield, ces pertes d'emplois TVC ont été compensées par des hausses de l'emploi manufacturier dans d'autres secteurs.
13. Bien que l'emploi manufacturier ait, en règle générale, connu une hausse de 3% en 1983, l'emploi total dans l'ensemble des communautés désignées a continué sa régression, passant de 287 907 en 1982 à 282 767 en 1983, soit une baisse de 1,8%. Cette diminution est toutefois moins considérable que celle qui a été observée au cours des deux années précédentes (-9,2%). La baisse enregistrée en 1983 s'explique essentiellement par la réduction du niveau de l'emploi constatée dans les autres secteurs d'activité économique (-7 357). A cet égard, ce sont les régions de Trois-Rivières/Shawinigan et de Cornwall qui ont connu les meilleures performances en 1983 avec des hausses respectives de l'emploi total de 2,1% et 0,5%. Par contre, la situation a été moins favorable à Victoriaville/Plessisville et à Drummondville où l'emploi global a diminué de 8,4% et de 6,5% respectivement. (Les données de 1984 sur l'emploi dans les zones spéciales n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport, mais rien ne semblait indiquer que les tendances générales décrites ci-haut au sujet de l'emploi dans les industries du TVC ne se soient pas poursuivies en 1984.)

RÉALISATIONS 1983-1984

14. Cette partie du rapport porte essentiellement sur les résultats les plus importants de chacun des trois programmes, à savoir celui des secteurs visés, celui du développement industriel et commercial et celui de l'adaptation de la main-d'oeuvre.

Programme des secteurs visés

15. Le Programme des secteurs visés concerne toutes les entreprises canadiennes du textile, du vêtement, de la chaussure et du tannage et a pour objet de les aider à se restructurer et à se moderniser afin de les rendre plus concurrentielles face aux firmes étrangères. L'une des principales caractéristiques de ce programme réside dans le fait que l'aide est fournie aux requérants en fonction de la bonne performance qu'ils ont démontrée dans le passé et de la qualité de leurs plans de restructuration. Les entreprises qui participent au programme peuvent obtenir de l'aide pour mieux planifier leurs opérations (analyse complète des points forts et des points faibles de l'entreprise, études de faisabilité, plans de restructuration), pour des projets d'innovation, de services communs, de fusions et d'acquisitions, ainsi que pour des projets d'expansion et de modernisation.

16. Le haut niveau de participation des entreprises des secteurs TVC au programme conjugué à l'ampleur des projets d'investissements présentés ont rendu nécessaire un accroissement du budget originalement affecté au programme. En conséquence, le budget de contributions du Programme des secteurs visés fut augmenté de 120,7 millions de dollars pour atteindre 223,5 millions de dollars.

17. L'année 1983-1984 a été caractérisée par une participation soutenue des entreprises TVC au Programme des secteurs visés. Le nombre de cas approuvés ayant trait à la réalisation d'un plan de restructuration s'est élevé à 105 en 1983-1984, comparativement à 87 en 1982-1983. Par ailleurs, le montant des fonds engagés cette année (79,1 millions de dollars) est légèrement inférieur à celui des fonds engagés l'année dernière (88,6 millions de dollars). Cela est dû essentiellement aux sommes substantielles qui ont été engagées l'année dernière pour un petit nombre de projets présentés par de grandes entreprises canadiennes de l'industrie du textile. Voici les faits saillants des activités du programme en 1983-1984 (voir également les tableaux 1 à 3 de l'Annexe B):
 - au cours de la période s'étendant du 1er novembre 1983 au 31 octobre 1984, le Conseil a engagé 79,1 millions de dollars en contributions, ce qui porte à 183,7 millions de dollars le montant global des sommes engagées depuis la création du Programme des secteurs visés. De ce dernier montant, les offres déjà acceptées par les entreprises requérantes représentent 170,2 millions de dollars. Le solde, soit 13,5 millions de dollars, représente des offres faites par l'OCRI qui n'avaient pas encore été acceptées par les requérants à la fin de la période considérée;

- du montant de 183,7 millions de dollars engagé à ce jour, 56% seront consacrés à des projets devant être réalisés au Québec, 35% à des projets se déroulant en Ontario et 9% à des projets qui seront entrepris dans d'autres provinces. Cette répartition reflète assez fidèlement la répartition géographique des entreprises de ces secteurs au Canada;
- le secteur du textile recevra 58% des engagements totaux alors que les secteurs du vêtement et du tannage/chaussure recevront respectivement 32% et 10%. Ceci représente un changement important par rapport à l'an passé puisque ces mêmes chiffres s'établissaient alors à 69%, 23% et 8% respectivement pour les secteurs du textile, du vêtement et du tannage/chaussure;
- les projets d'immobilisations approuvés à ce jour, incluant l'établissement de services en commun, auront donné lieu, s'ils étaient entièrement réalisés, à des investissements s'élevant à près de 780 millions de dollars de la part des 212 requérants concernés;
- depuis la mise en oeuvre du programme jusqu'au 31 octobre 1984, les sommes effectivement versées par l'OCRI dans le cadre des projets approuvés totalisaient 42 millions de dollars comparativement aux 10,3 millions de dollars notés l'an dernier à cette même date. Le niveau des paiements continuera d'être élevé au cours de la prochaine année compte tenu que la majorité des projets d'immobilisations des compagnies aidées se réaliseront au cours de la période 1985 à 1987;
- en 1983-1984, 218 entreprises, comparativement aux 258 de 1982-1983, ont présenté des demandes dans le cadre du Programme des secteurs visés, ce qui porte à 917 le nombre total de demandes reçues depuis novembre 1981.

Programme de développement industriel et commercial

18. Le Programme de développement industriel et commercial (PDIC) constitue le deuxième volet du mandat de l'OCRI. Il a pour objectif de consolider et de diversifier l'économie de régions fortement dépendantes des industries du textile, du vêtement et de la chaussure. Plus particulièrement, ce programme, administré conjointement par le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) et l'OCRI, vise à aider les entreprises situées dans certaines régions désignées comme zones spéciales, ou qui désirent s'y installer, à réaliser des projets permettant d'atteindre l'objectif poursuivi. Ce programme avait été mis en oeuvre en avril 1982 dans sept zones spéciales* pour une période initiale de deux ans. La désignation de ces zones a été reconduite en avril 1984 pour une seconde période de deux ans. Cependant, le budget de contributions de ce programme est passé de 94 millions de dollars à 80,2 millions de dollars (la différence étant allouée au Programme des secteurs visés) compte tenu du niveau d'engagements, qui était alors plus faible que prévu.

* Cornwall et Hawkesbury en Ontario; Valleyfield, Drummondville, Trois-Rivières/Shawinigan, Sherbrooke/Magog et Victoriaville/Plessisville au Québec.

19. La livraison du programme s'est encore fondée cette année sur une stratégie consistant, d'une part, à poursuivre une campagne de prospection active entreprise auprès des firmes locales et visant à les inciter à revoir en profondeur leurs opérations et à élaborer des projets et, d'autre part, à attirer de nouvelles industries dans les zones spéciales par l'intermédiaire d'une stratégie de promotion ayant pour cible les secteurs de croissance retenus dans les plans de développement économique de chaque zone spéciale, plans qui avaient été financés par l'OCRI en 1982. Les faits saillants peuvent se résumer comme suit (voir aussi les tableaux 4 et 5 de l'Annexe B):

- en 1983-1984, les entreprises ont présenté 291 demandes, comparativement aux 310 de 1982-1983, dans le cadre du Programme de développement industriel et commercial, portant ainsi, depuis avril 1982, à 848 le nombre total de demandes reçues (ces demandes ont été soumises par 585 entreprises);
- au cours de la période du 1er novembre 1983 au 31 octobre 1984, 131 de ces demandes, entraînant des contributions de 32,1 millions de dollars pour des projets dont le coût total s'élèvera à 113,8 millions de dollars, ont été approuvées, ce qui porte à 298 le nombre total de demandes approuvées et à 69,8 millions de dollars le montant total des engagements pris depuis avril 1982. Au 31 octobre 1984, 11 offres totalisant des contributions de 5,2 millions de dollars n'avaient pas encore été acceptées par les entreprises requérantes;
- sur les 69,8 millions de dollars engagés à ce jour, 90,2% ont été consacrés à des projets devant être réalisés dans les cinq zones spéciales du Québec et 9,8% à des projets qui seront entrepris dans les deux zones spéciales de l'Ontario;
- les contributions de l'OCRI qui ont été approuvées depuis la création du programme devraient permettre de créer ou de maintenir quelque 3 870 emplois non reliés aux activités TVC dans les zones spéciales, comparativement aux 2 080 notés l'an dernier à cette même date. La répartition de ces emplois, selon les zones spéciales, s'établit de la façon suivante: 322 à Cornwall, 155 à Hawkesbury, 230 à Valleyfield, 556 à Drummondville, 635 à Trois-Rivières/Shawinigan, 1 339 à Sherbrooke/Magoy et 633 à Victoriaville/Plessisville.

Programme d'adaptation de la main-d'oeuvre

20. Le troisième volet du mandat de l'OCRI vise à aider les travailleurs des industries du textile, vêtement, chaussure et tannage à s'adapter aux changements qui interviennent dans ces secteurs industriels. A cet effet, des mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre, administrées par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), sont offertes aux travailleurs des secteurs TVC.

21. Ces mesures, dont le coût estimatif atteint 48,3 millions de dollars, englobent les programmes réguliers de la CEIC ainsi que les mesures spéciales qui ont été mises en oeuvre en janvier 1983 et qui comprennent notamment des allocations majorées de formation, une aide accrue à la mobilité, des subventions salariales et une aide spéciale à la création d'emplois dans les communautés les plus durement touchées. Les mesures spéciales se sont d'abord adressées aux travailleurs des entreprises bénéficiant de l'aide de l'OCRI ou situées dans les zones spéciales de l'OCRI mais depuis mars 1984 elles sont devenues accessibles aux travailleurs des industries TVC partout au Canada.
22. En outre, la CEIC est chargée d'administrer pour Travail Canada le Programme d'aide à l'adaptation pour les travailleurs qui offre un soutien financier aux travailleurs des secteurs TVC à partir du moment où ils ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage jusqu'à l'âge de 65 ans.
23. Voici les principaux faits saillants des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre pour l'année 1983-1984:
 - quelque 13 600 travailleurs des secteurs TVC ont bénéficié des programmes de la CEIC au coût de 12,6 millions de dollars selon la répartition suivante: 52,2% au Québec, 30,9% en Ontario, 6,9% au Manitoba et 10% dans le reste du Canada;
 - pour l'ensemble du pays, les activités de placement et les vacances signalées par les employeurs aux Centres d'emploi du Canada (CEC) ont toutes les deux augmenté de 50% dans les secteurs TVC comparativement à 31% dans l'ensemble des secteurs d'activité économique pour un total de 21 852 placements et 27 043 vacances signalées. De tous les placements TVC, 63% ont été effectués au Québec, 29% en Ontario et 4% au Manitoba;
 - au niveau du Programme national de formation en industrie, 1 279 travailleurs des secteurs TVC ont reçu une formation en vertu de ce programme soit une augmentation de 37% par rapport à l'année précédente et les coûts de formation de 2,4 millions de dollars assumés par la CEIC se sont répartis comme suit: 29% au Québec, 41% en Ontario, 15,4% au Manitoba et 14,6% dans les autres provinces;
 - au niveau des mesures spéciales disponibles pour les travailleurs TVC partout au Canada depuis mars 1984, 32 travailleurs ont reçu une aide accrue de mobilité pour se déplacer, 30 stagiaires TVC ont bénéficié d'allocations majorées de formation et des entreprises ont reçu des subventions salariales pour 14 travailleurs TVC âgés de 45 ans et plus;
 - dans le cadre du Programme d'aide à l'adaptation des travailleurs administré par la CEIC pour Travail Canada, des prestations d'adaptation totalisant 21,2 millions de dollars ont été versées à des anciens travailleurs des secteurs TVC, comparativement à 8,8 millions de dollars en 1982-1983, selon la répartition suivante: 88,8% au Québec et 10,9% en Ontario; le nombre de nouveaux prestataires est passé à 1 301 en 1983-1984 par rapport à 644 pour l'exercice précédent;

- finalement, au niveau de la promotion de la planification des ressources humaines auprès du secteur privé, la CEIC a conclu un protocole d'entente avec l'Institut canadien des textiles et les syndicats représentant les travailleurs. Ce protocole prévoit la tenue d'une enquête sur l'emploi dans cette industrie afin d'éliminer les déséquilibres entre l'offre et la demande et de favoriser l'adaptation des travailleurs aux changements dans l'industrie, grâce à des activités de formation encore mieux calibrées. (Voir également le tableau 6 à l'Annexe B.)

Programme d'expansion des entreprises

24. Tel qu'indiqué dans le précédent rapport annuel, bien que l'OCRI ait l'autorité de faire ou d'assurer des prêts, en dernier ressort, il a été décidé, en accord avec la stratégie voulant que seules les firmes fortes soient aidées, d'éviter de recourir à ce type d'aide. Toutefois, dans le but d'acheminer, par l'entremise d'un seul guichet, toute l'aide offerte par le gouvernement aux industries du textile, du vêtement et de la chaussure, l'OCRI a pris en charge, en 1982, l'administration de l'assurance-prêt et des prêts directs consentis antérieurement par l'Office de l'expansion des entreprises à quatorze sociétés de ces secteurs d'activités. Dans ce contexte, il incombe à l'OCRI de veiller à ce que soient respectées les dispositions des accords d'assurance-prêt et des accords de prêt. L'OCRI effectue également un suivi concernant les garanties offertes par les entreprises bénéficiaires. Dans les cas de faillite ou de liquidation, l'OCRI s'assure que les biens qui garantissent les risques sont liquidés de façon ordonnée et que les intérêts de la Couronne sont protégés.
25. Les prêts directs et les prêts assurés ainsi transférés à l'OCRI totalisaient respectivement 2,6 millions de dollars et 11,6 millions de dollars. Au 31 octobre 1984, ces montants avaient été réduits respectivement à 2,1 millions de dollars et à 3,9 millions de dollars comparativement à 2,3 millions de dollars et à 4,8 millions de dollars à la fin d'octobre 1983.

Budget

26. Depuis la publication du deuxième rapport annuel, le budget de contributions de l'OCRI est passé de 197 millions de dollars à 304 millions de dollars. Par ailleurs, le budget de fonctionnement pour la durée du programme a été réduit de plus de 3 millions de dollars. Les frais d'opérations de l'OCRI, qui avaient été initialement fixés à près de 17 millions de dollars, soit 7,5% du budget total de contributions et de fonctionnement, s'établissent ainsi à 13 millions de dollars ce qui ne représente plus que 4,1% du total.

27. Le haut niveau de participation aux programmes de l'OCRI s'est maintenu au cours de la présente année. Les engagements pris par l'OCRI, en vertu des programmes de développement industriel et commercial et des secteurs visés, s'établissaient à 253,5 millions de dollars, au 31 octobre 1984, comparativement à 141,8 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente, pour 1983-1984, des engagements de 111,7 millions de dollars. En 1982-1983, les engagements de l'OCRI s'étaient élevés à 115,9 millions de dollars.

ÉVALUATION PROVISOIRE DES PROGRÈS RÉALISÉS APRÈS TROIS ANS

Prémisses et objectifs de la politique sectorielle des industries TVC

28. La pression croissante et continue des importations en provenance des pays à main-d'oeuvre bon marché a résulté en un problème d'adaptation pour les industries canadiennes du textile, du vêtement et de la chaussure dont les proportions n'ont cessé d'augmenter. Même si les contingentements ont été au départ établis afin d'alléger temporairement le fardeau des ajustements requis pour les industries TVC, le gouvernement reconnaissait que d'autres initiatives étaient nécessaires pour restructurer les industries et améliorer leur position concurrentielle.
29. On estimait alors que d'importants segments de l'industrie étaient fondamentalement viables et qu'avec la structure tarifaire existante et d'autres mesures normales de restrictions (droits antidumping et compensatoires), un accès accru aux marchés d'exportation et un encouragement adéquat, ces segments pourraient s'orienter à la longue vers des lignes de produits viables dans un contexte international de plus en plus compétitif. En même temps, il était reconnu que le processus de restructuration résulterait, suite à l'effet conjugué d'une productivité accrue chez les entreprises solides et de la fermeture d'entreprises plus faibles, en une diminution de l'emploi dans ces secteurs. Il fut donc jugé nécessaire de mettre sur pied un programme généreux de stimulants financiers associé à une aide pour le recyclage de la main-d'oeuvre concernée afin d'atténuer l'impact de cette perte d'emplois au sein de certaines communautés dépendantes des industries TVC ainsi qu'auprès des travailleurs affectés par ces mesures. C'était avec ces considérations présentes à l'esprit que l'OCRI fut créé à l'automne de 1981 par le gouvernement canadien.
30. On escomptait qu'après une période de cinq ans se terminant le 31 mars 1986, les progrès réalisés pour moderniser les industries TVC et pour diversifier la base économique des communautés dépendantes seraient tels que le recours à des mesures spéciales de protection pourrait être réduit et, finalement, éliminé.
31. La dernière partie de ce rapport examine, de façon préliminaire, dans quelle mesure les résultats obtenus jusqu'ici au titre des programmes de l'OCRI ont contribué à la réalisation des objectifs poursuivis par le gouvernement.

Programme des secteurs visés

32. Le but premier du programme des secteurs visés est d'aider les entreprises solides ayant un bon potentiel pour améliorer leur capacité concurrentielle en restructurant et en modernisant leurs opérations.
33. Un nombre élevé d'entreprises, soit 806, ont soumis une demande formelle d'aide à la restructuration et à la modernisation depuis la mise sur pied du programme en octobre 1981. Elles représentent au-delà de 20% des quelque 3,900 entreprises qui oeuvraient dans les secteurs TVC au moment de la création de l'OCRI, et interviennent pour environ 70% des ventes globales de 12 milliards de dollars enregistrées par ces secteurs en 1981. De ces 806 entreprises, 208 mettent présentement en oeuvre, avec l'aide de l'OCRI, un plan de restructuration. Ces dernières interviennent pour plus de 40% des ventes de l'industrie TVC. Comme en témoigne le tableau plus bas, la participation des entreprises TVC au programme et le nombre d'entre elles présentement en voie de restructuration varient sensiblement d'un secteur à l'autre.

Participation des entreprises TVC au Programme des secteurs visés

	<u>Entreprises requérantes*</u> (%)	<u>Entreprises en voie de restructuration**</u> (%)
Textile	85	60
Vêtement	50	20
Chaussure	70	40
Tannage	95	40
<hr/>		
TOTAL	70	40

* Les chiffres donnés ci-dessous se rapportent aux ventes, pour l'année 1981, de toutes les entreprises requérantes en vertu du PSV, exprimées en pourcentage des ventes globales de l'industrie respective au sein de laquelle ces entreprises oeuvrent.

**Les chiffres indiqués ci-dessous se rapportent aux ventes, pour l'année 1981, des entreprises requérantes qui se sont vues offrir une aide de l'OCRI pour mettre en oeuvre un plan de restructuration, exprimées en pourcentage des ventes globales de leur industrie respective.

34. Avec l'aide de 156,7 millions de dollars de l'OCRI, ces compagnies qui mettent présentement en oeuvre un plan de restructuration devraient investir au total 784,8 millions de dollars pendant la durée du programme: 729,5 millions en immobilisations, 41,4 millions en honoraires de consultation et 13,8 millions en dépenses de recherche et de développement.

Investissements de restructuration et de modernisation

	<u>Nombre de projets</u>	<u>Immobi- lisations</u> -000\$-	<u>Honoraires de consultation</u> -000\$-	<u>Recherche et développement</u> -000\$-	<u>Total</u> -000\$-
Textile	76	513 891	10 173	6 550	530 614
Vêtement	104	161 845	27 565	4 211	193 621
Chaussure	25	43 080	3 276	3 043	49 399
Tannage	3	10 709	412	0	11 121
TOTAL	208	729 525	41 426	13 804	784 755

35. Même s'il est trop tôt pour déterminer avec certitude l'impact qu'auront ces efforts de restructuration sur la rentabilité et la compétitivité, il est possible de cerner leur ampleur relative et leur direction. Ce faisant, une distinction doit être faite entre les différentes industries et firmes TVC concernées.
36. La majeure partie de la production des industries du tannage et du textile primaire est concentrée dans quelques grandes compagnies. Les plans de restructuration de ces entreprises sont axés principalement vers des investissements dans des équipements et de la machinerie (généralement assistés par ordinateur) de la plus récente génération. Ainsi, la production devrait devenir plus efficace et dans une certaine mesure plus flexible. Dans la plupart des cas, les augmentations de production ne proviendront que des effets indirects de la modernisation et aucune expansion majeure de la capacité n'est anticipée dans les tanneries et les grandes entreprises textiles, à l'exception des filatures. Les dépenses de ces firmes relatives à la gestion, à la commercialisation et aux finances ont été plutôt limitées comparativement aux investissements en machinerie et en équipements. Cela reflète la nature intensive en capital de ces industries, le petit nombre de firmes impliquées et les capacités de gestion déjà présentes. Néanmoins, le programme a eu un impact en termes d'élargissement des horizons de planification de ces entreprises et de diversification sélective dans des marchés non traditionnels.

37. Les industries de la chaussure, du vêtement et un certain nombre d'industries du textile (par exemple: produits ménagers, bas et chaussettes, tricotés) se caractérisent par des entreprises plus petites souvent gérées par les propriétaires eux-mêmes. Bien que les dépenses en immobilisations et en équipements comptent pour une large part des investissements projetés, des investissements majeurs sont aussi prévus en ce qui a trait aux structures de gestion et aux systèmes informatisés d'information de gestion et de contrôle financier. Il est évident que le programme a un impact important sur les capacités de gestion des firmes aidées dans ces industries. En effet, pour plusieurs d'entre elles, il s'agit d'une première intrusion dans la planification détaillée de leurs opérations. Même si les plans d'investissements contribuent à une utilisation plus efficace de la capacité de production dans l'industrie de la chaussure, aucune expansion majeure n'est anticipée. Toutefois, plusieurs entreprises aidées dans les secteurs du vêtement et des bas et chaussettes comptent réaliser des expansions importantes. Même si le besoin d'une répartition équilibrée, au sein de ces secteurs, de compagnies de taille et de vocation différentes est reconnu, il n'en demeure pas moins que le noyau de grandes entreprises doit être élargi, de façon à mieux exploiter les possibilités de commercialisation et d'expansion des exportations. D'ailleurs, l'achat de systèmes permettant de réduire les coûts de main-d'oeuvre tels que les machines informatisées pour couper, les appareils de gradation des patrons et de tricotage assistés par ordinateur n'est possible que lorsqu'une entreprise a atteint une certaine dimension. La croissance des compagnies solides de ces industries devrait se faire aux dépens des firmes moins efficaces, ce qui contribuera à atténuer le problème de la fragmentation de l'industrie.
38. Le programme des secteurs visés de l'OCRI comprend également trois autres éléments:
- (a) des prêts visant à faciliter les fusions et les acquisitions,
 - (b) des contributions pour la mise sur pied de services communs, et
 - (c) des assurances-prêts aidant les compagnies ayant une croissance rapide exceptionnelle excédant leur capacité d'accroître leur fonds de roulement ou encore les entreprises jouant un rôle stratégique mais qui sont menacées et dont la disparition causerait un tort sérieux aux entreprises en aval ou en amont.
39. Les règlements de l'OCRI prévoient la possibilité d'offrir des prêts dans les cas de fusions et d'acquisitions en vue d'encourager la consolidation des capacités de production dans des unités plus grandes. Aucune demande formelle d'aide n'a cependant été reçue à cet effet. Enfin, l'OCRI a été approché quatre fois pour des projets d'acquisition: deux d'entre-eux ont été approuvés. Le peu d'intérêt manifesté pour cette composante du programme résulte de plusieurs facteurs. Certains découlent du peu d'attrait de ces dispositions du programme alors que d'autres ressortissent à la complexité même des fusions ou des acquisitions.

40. Une autre façon d'obtenir des économies d'échelle par une consolidation des capacités réside dans l'établissement de services communs. Cette option de restructuration a été peu utilisée: 16 demandes ont été reçues et six ont été approuvées. Les contributions offertes à ce chapitre se sont élevées à environ 1,5 million de dollars seulement. Les demandes reçues concernaient des services pouvant être partagés sans compromettre l'avantage compétitif des firmes (normes de production, coûts de transport, information sur le crédit). D'autres types de services communs impliquant la rapidité de réponse, ou de l'information technique ou commerciale exclusive, semblent difficiles à mettre en pratique.

41. Aucune activité n'a eu lieu en vertu de la composante de l'assurance-prêt. L'OCRI a décidé de ne pas utiliser cet instrument, préférant plutôt mettre l'accent sur la restructuration des firmes solides.

42. En conclusion, on peut dire que l'impact du Programme des secteurs visés ne se limitera pas à la seule modernisation des équipements et des installations de production. Les entreprises qui participent au programme sont également amenées à améliorer leur aptitude à planifier à long terme. Par contre, il reste encore beaucoup à faire dans les domaines de la commercialisation et du développement des exportations. Plusieurs firmes, particulièrement dans les industries de la chaussure et du vêtement, ont indiqué qu'elles commenceront à porter une plus grande attention à ces aspects de leurs activités lorsqu'elles auront réalisé leurs plans d'investissements en cours. De plus, l'OCRI a été encouragé par le nombre d'entreprises en forte croissance, menées par des équipes de gestionnaires dynamiques, qui sont prêtes à agir afin de devenir plus compétitives sur une base internationale. Cependant, les possibilités de restructuration qu'ont aujourd'hui la plupart des entreprises TVC sont limitées et le défi pour ces entreprises de devenir pleinement concurrentielles au niveau international demeure toujours difficile.

Programme de développement industriel et commercial

43. Depuis le début du programme en avril 1982 jusqu'au 31 octobre 1984, 585 entreprises ont présenté des demandes en vertu de ce programme et 41% de celles-ci se sont vu offrir de l'aide. La réalisation des projets d'immobilisations approuvés devrait amener la création ou le maintien de 3 870 emplois non reliés à des activités TVC dans les zones spéciales et y susciter des investissements d'environ 231 millions de dollars. Il convient de noter que ces zones spéciales comptaient quelque 52 600 emplois manufacturiers (à l'exclusion des emplois TVC) en 1982.

44. Bien entendu, les résultats varient substantiellement d'une zone spéciale à l'autre. L'inégalité de ces résultats peut s'expliquer par des facteurs tels que les différences de taille d'une zone à l'autre ainsi que les choix d'implantation des entreprises externes qui s'y sont établies depuis le début du programme. Ainsi, sur la base des emplois créés et sauvegardés par 1 000 habitants, les résultats obtenus apparaissent relativement semblables dans trois des sept zones spéciales (voir le tableau 7 à l'Annexe B). Ils indiquent toutefois un succès relatif plus grand à Victoriaville/Plessisville et moindre à Trois-Rivières/Shawinigan, Valleyfield et Cornwall. Par ailleurs, une part importante des emplois créés à ce jour par le biais de nouvelles implantations dans les zones spéciales se fera dans la région de Sherbrooke/Magog avec la venue d'entreprises telles que TIE Télécommunications Canada Ltd. (452 emplois) et Travenol Canada Inc. (110 emplois).
45. L'évaluation, même préliminaire, des résultats obtenus jusqu'ici ne peut être complète sans que ceux-ci ne soient examinés à la lumière de l'évolution de l'emploi dans les secteurs TVC survenue dans ces zones depuis le début du programme. A cet égard, la dernière récession a durement touché les industries TVC situées dans les sept communautés désignées. Malgré une certaine stabilisation de leur emploi TVC en 1983 (croissance de 0,6% par rapport à 1982), ces régions ont subi la perte de 5 584 emplois dans ces secteurs depuis le début du programme, soit 20% de tous les emplois TVC dans ces régions. Toutefois, les emplois TVC perdus dans les communautés de Drummondville et de Hawkesbury devraient être en grande partie compensés par la création d'emplois au titre du programme. En ce qui concerne les autres zones spéciales, des écarts importants demeurent, en particulier à Cornwall, à Victoriaville/ Plessisville et à Sherbrooke/Magog (voir tableau 8 à l'Annexe B).
46. Près de 20% des emplois créés ou sauvegardés dans les zones spéciales en vertu du programme se retrouveront dans l'industrie des produits électriques et électroniques (723 emplois). Parmi les autres industries importantes en termes de création ou de maintien d'emplois manufacturiers, il y a celles des produits métalliques (396), des produits en caoutchouc et en matières plastiques (362), du meuble (342), du papier et des produits connexes (292), des aliments et des boissons (280) et des produits chimiques (273). Ces sept industries regrouperont ensemble près de 70% des emplois créés ou sauvegardés.
47. La stratégie adoptée par l'OCRI pour la mise en oeuvre de ce programme dans les zones spéciales s'est fondée sur un plan de promotion à deux volets. Une campagne de promotion active du programme a d'abord été entreprise dès 1982 auprès des firmes établies localement afin de les inciter à faire le point sur leurs opérations et à prendre, avec l'aide de l'OCRI, les mesures qui s'imposent pour profiter d'opportunités ou pour résoudre des problèmes. Ce travail a été facilité par l'excellente collaboration obtenue de la part des commissaires industriels et autres intervenants locaux.

48. Près des deux tiers de ces entreprises-cibles et un tiers de toutes les entreprises manufacturières admissibles établies dans les zones spéciales au moment de l'introduction du programme ont jusqu'à maintenant soumis une demande d'assistance financière à l'OCRI en vue de la réalisation d'un projet. Ces entreprises regroupent 48% de l'emploi manufacturier au sein des établissements locaux admissibles. De tous les requérants à qui une aide a été offerte, 79% sont des entreprises déjà établies dans les zones spéciales (162 cas) ou de nouvelles entreprises locales issues du milieu (33 cas). La réalisation, par ces entreprises, des projets d'immobilisations approuvés devraient amener la création ou le maintien de 2 578 emplois et susciter des investissements d'environ 160 millions de dollars.

49. Parallèlement aux efforts déployés localement, une campagne de promotion sélective du programme a aussi été mise sur pied afin d'inciter des entreprises de l'extérieur, particulièrement parmi celles qui oeuvrent dans des secteurs industriels compatibles avec les opportunités décelées tant au niveau régional que national, à venir s'établir dans les zones spéciales.

50. Jusqu'à maintenant, grâce en partie à ces efforts, 155 entreprises externes ont présenté une demande d'aide à l'OCRI en vue de réaliser des études de faisabilité ou des projets d'immobilisations dans l'une ou l'autre des zones spéciales. Quant aux projets approuvés à cet égard par l'OCRI, leur mise en oeuvre par 28 entreprises devrait amener la création de 1 292 emplois et susciter des investissements en immobilisations d'environ 71 millions de dollars.

51. Compte tenu de la situation économique difficile de 1982 et de 1983, et des délais requis par les compagnies pour planifier leurs nouveaux investissements et évaluer les diverses localisations possibles, ces résultats apparaissent prometteurs. Il n'en demeure pas moins que la diversification de l'assise économique des zones spéciales par le biais de nouvelles implantations s'avère un processus de longue haleine et qu'il existe parfois un décalage important entre le moment où les emplois TVC sont perdus et celui où des emplois de rechange peuvent être créés.

52. A la fin d'octobre 1984, près de 50 projets étaient encore à l'étude. La réalisation d'un certain nombre d'entre eux devrait accentuer le renforcement et la diversification de l'économie des zones spéciales. En outre, les efforts de promotion auprès d'entreprises externes commencent à porter fruit et 20 études de faisabilité, actuellement en cours et entreprises par des investisseurs potentiels, pourraient conduire à l'implantation de nouveaux établissements dans les zones spéciales. Compte tenu de ceci et dans la mesure où les niveaux d'emploi TVC dans les communautés désignées demeureront relativement stables au cours des prochains mois, la création d'emplois de rechange dans ces régions par le truchement du programme devrait contribuer à réduire le taux de dépendance des communautés désignées à l'égard des industries du TVC.

53. Après un départ plutôt lent en 1982 et au début de 1983, le processus de diversification et de renforcement de l'assise économique des zones spéciales s'est accéléré de façon marquée. Les communautés désignées qui avaient enregistré au début une moins grande participation au programme rattrapent le terrain perdu. Dans les prochains mois, l'OCRI continuera ses efforts en vue de consolider et d'amplifier les résultats obtenus jusqu'ici.

Programme d'adaptation de la main-d'oeuvre

54. La CEIC a entrepris lors du dernier trimestre de l'année 1984 une étude provisoire de l'impact des différentes mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre sur les travailleurs des secteurs TVC. Les renseignements actuellement disponibles indiquent que les programmes réguliers de la CEIC ont été beaucoup plus utilisés que les mesures spéciales adoptées en janvier 1983.
55. Au cours du prochain exercice financier, une évaluation en profondeur des programmes et services de la CEIC dont ont bénéficié les travailleurs TVC sera effectuée aussi bien au niveau des mesures régulières que spéciales. Il sera alors possible d'évaluer plus précisément jusqu'à quel point ces mesures ont aidé les travailleurs TVC à s'adapter aux changements intervenus dans leur milieu.

Conclusion générale

56. L'établissement d'un programme de courte durée, visant à aider la restructuration et la modernisation de certains secteurs spécifiques sur une base nationale et à offrir une aide financière dirigée vers les entreprises fortes, a permis à ces dernières d'accomplir des progrès substantiels, en particulier en ce qui a trait à la modernisation de leurs usines et de leurs équipements et procédés de fabrication et à l'amélioration de leurs systèmes de gestion. Bien qu'il soit difficile d'évaluer maintenant dans quelle mesure ces gains permettront à l'industrie canadienne de mieux soutenir la concurrence internationale, il est certain que le processus de restructuration en cours aura pour effet d'accroître l'efficacité et la productivité des entreprises des secteurs TVC au Canada.
57. Par ailleurs, l'aide disponible au titre du Programme de développement industriel et commercial a amélioré les perspectives de renforcement et de diversification de la base économique des sept régions désignées. En offrant l'assistance requise aux entreprises de l'extérieur et à celles qui sont déjà établies sur place afin de les inciter à établir de nouvelles usines dans les sept zones spéciales ou à y entreprendre des projets d'agrandissement ou de modernisation, il a été possible d'atténuer dans une certaine mesure les effets négatifs sur l'emploi provoqués dans ces mêmes régions par le processus d'adaptation en cours au sein des industries TVC.

La désignation d'un nombre limité de régions a permis de mieux connaître les besoins en matière de développement des communautés visées et, ainsi, de mieux orienter les efforts de promotion et de prospection que cela n'eût été le cas dans le cadre d'un programme plus étendu d'aide au développement régional. L'inclusion d'un programme de développement communautaire dans le mandat de l'OCRI a aussi permis au Conseil, compte tenu de la possibilité qu'il a de créer des emplois de rechange dans les régions vulnérables, de prendre des décisions rigoureuses concernant les demandes d'aide qui lui ont été présentées par les entreprises TVC faibles situées dans ces mêmes régions.

58. Les avantages d'un programme d'aide aux travailleurs affectés par le processus d'adaptation industrielle accéléré dans les secteurs TVC sont également mis en lumière par le haut taux de participation de ces mêmes travailleurs - par rapport aux travailleurs des autres secteurs - aux mesures régulières du programme d'adaptation de la main-d'oeuvre.
59. En ce qui a trait à la mise en oeuvre du programme, l'OCRI est dirigé par un Conseil d'administration composé de représentants du milieu des affaires qui ne sont pas directement impliqués dans les secteurs visés, de représentants des syndicats et des consommateurs et de hauts fonctionnaires. Cette composition du Conseil a conféré une plus grande rigueur au processus d'évaluation de la viabilité commerciale des projets soumis tout en permettant que les considérations relatives aux politiques du gouvernement et aux intérêts des consommateurs et des travailleurs soient intégrées au processus de prise de décision.
60. En résumé, il semble qu'une approche intégrée concernant l'adaptation industrielle, dirigée par un Conseil d'administration composé en majorité de représentants du secteur privé, disposant de l'autorité voulue et ayant la responsabilité de l'administration d'un programme flexible et d'une durée limitée, constitue un instrument valable pour accélérer un processus de revitalisation industrielle. Il importe cependant de noter que la direction et le rythme de ce processus sont fortement influencés par des facteurs externes tels que le régime de protection commerciale en place et l'état général de la situation économique.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 octobre 1984)

M. Paul Desmarais (Président)
Président et directeur général
de Power Corporation
Montréal (Québec)

M. Paul Soubry (Vice-président)
Président et directeur général de la
Versatile Farm Equipment Co.
Winnipeg (Manitoba)

M. Claude Castonguay
Président de la Corporation du groupe la Laurentienne
Québec (Québec)

M. Paul-Émilien Dalpé
Ancien président de la Centrale des
Syndicats démocratiques
St-Jérôme (Québec)

M. Walter Dubowec
Associé sénior de Touche Ross & Co. de Winnipeg
Winnipeg (Manitoba)

M. Sam Fox
Directeur canadien de la Division du
vêtement du Syndicat des travailleurs
amalgamés du vêtement et du textile
Toronto (Ontario)

Mme Janice Kerr
Ancienne présidente nationale de
l'Association des consommateurs du Canada
Truro (Nouvelle-Écosse)

M. Guy Lavigueur
Président de la Banque fédérale de développement
Montréal (Québec)

M. Gaétan Lussier
Sous-ministre et Président
d'Emploi et Immigration Canada
Montréal (Québec)

M. Donald Scott McGiverin
Président de la Compagnie de la Baie d'Hudson
Toronto (Ontario)

Mme Sylvia Ostry
Sous-ministre du Commerce extérieur et
coordonnatrice des relations économiques extérieures
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)

M. Frederick W. Russell
Président de General Industries Ltd.
St-Jean (Terre-Neuve)

M. Marcel R. Savard
Président de Samson Bélair
Montréal (Québec)

M. William Teschke
Sous-ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

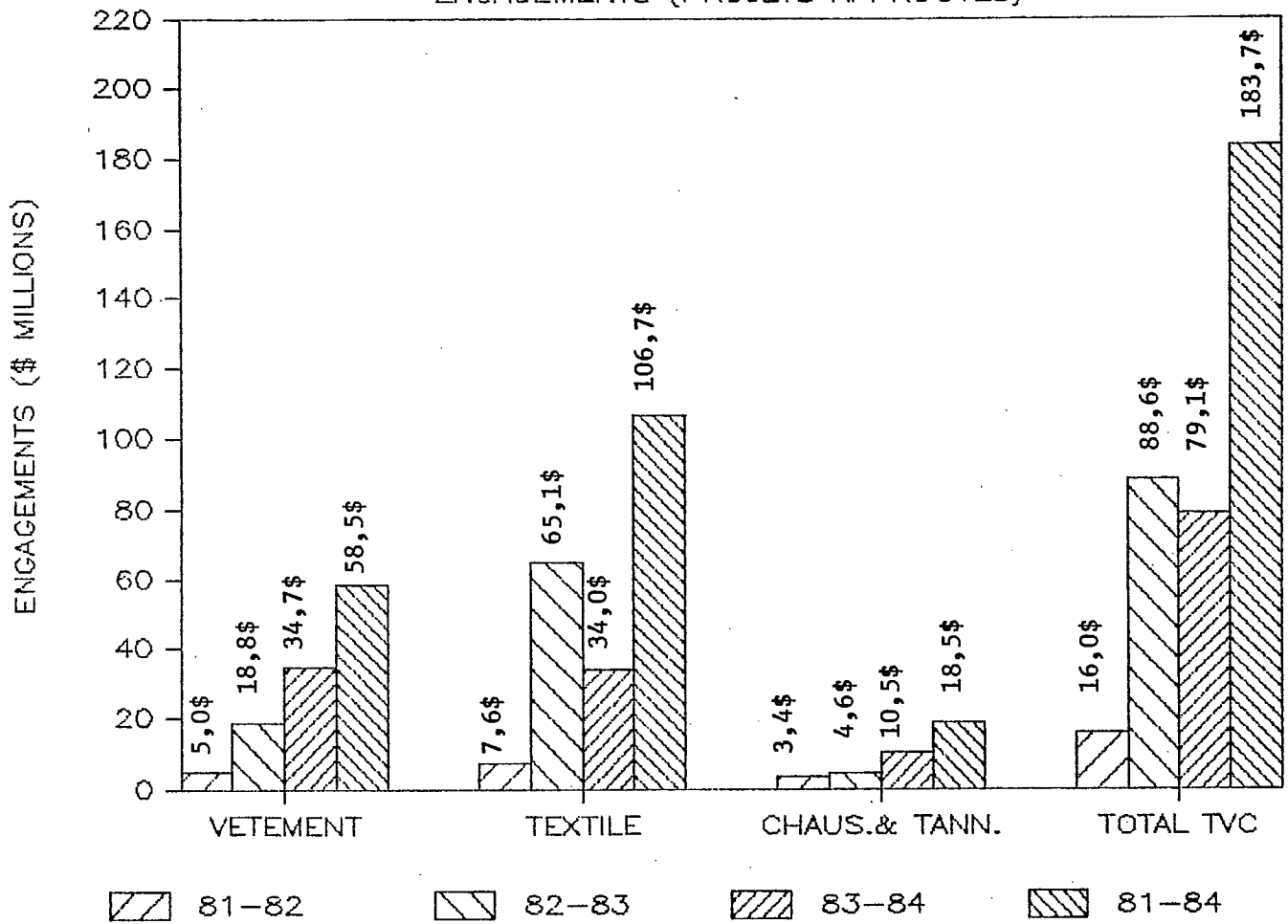
ANNEXE B

BILAN DES RÉSULTATS

(TABLEAUX 1 à 8)

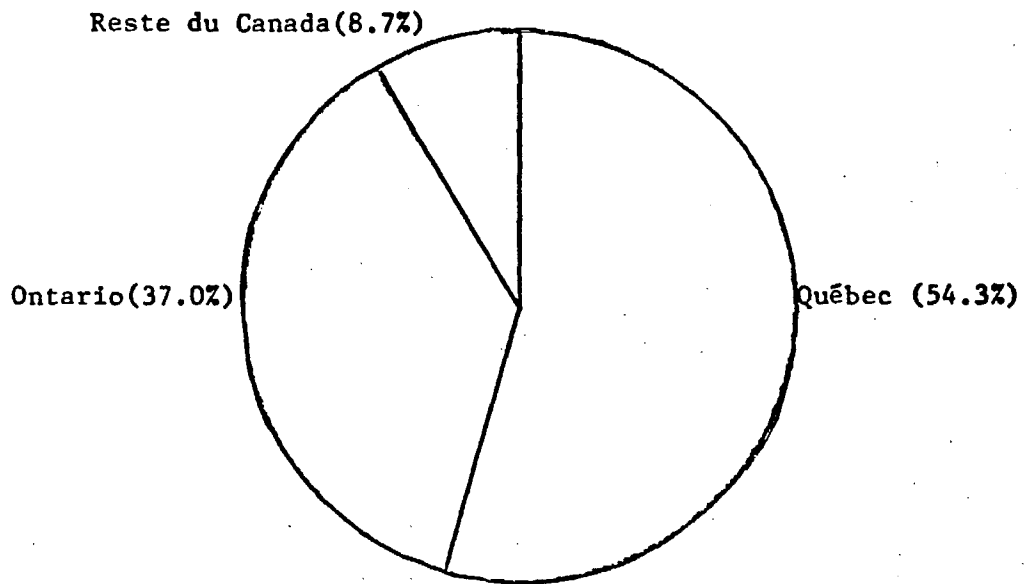
PROGRAMME DES SECTEURS VISES

ENGAGEMENTS (PROJETS APPROUVES)

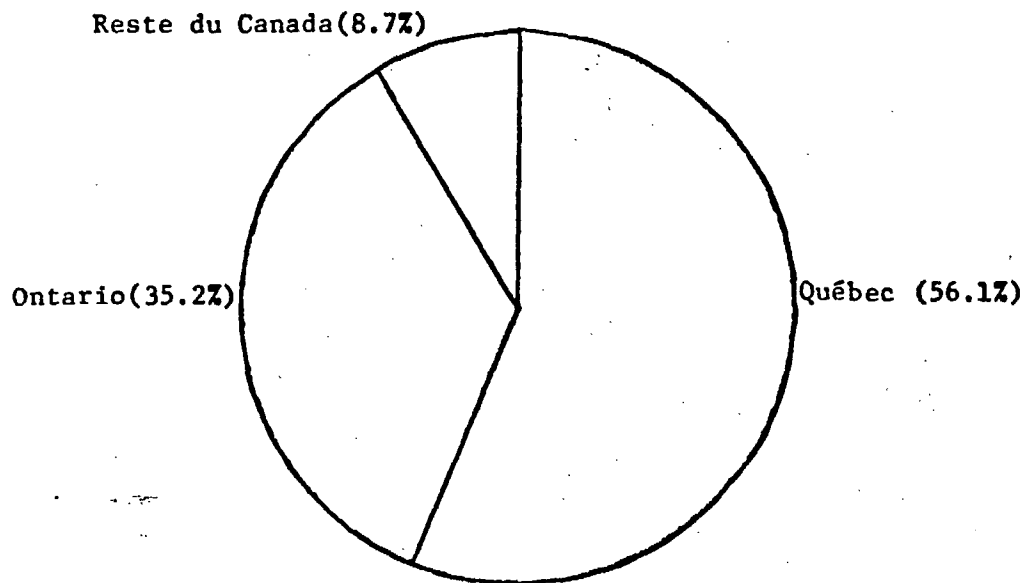


PROGRAMME DES SECTEURS VISES
REPARTITION GEOGRAPHIQUE-ENGAGEMENTS

1983-1984

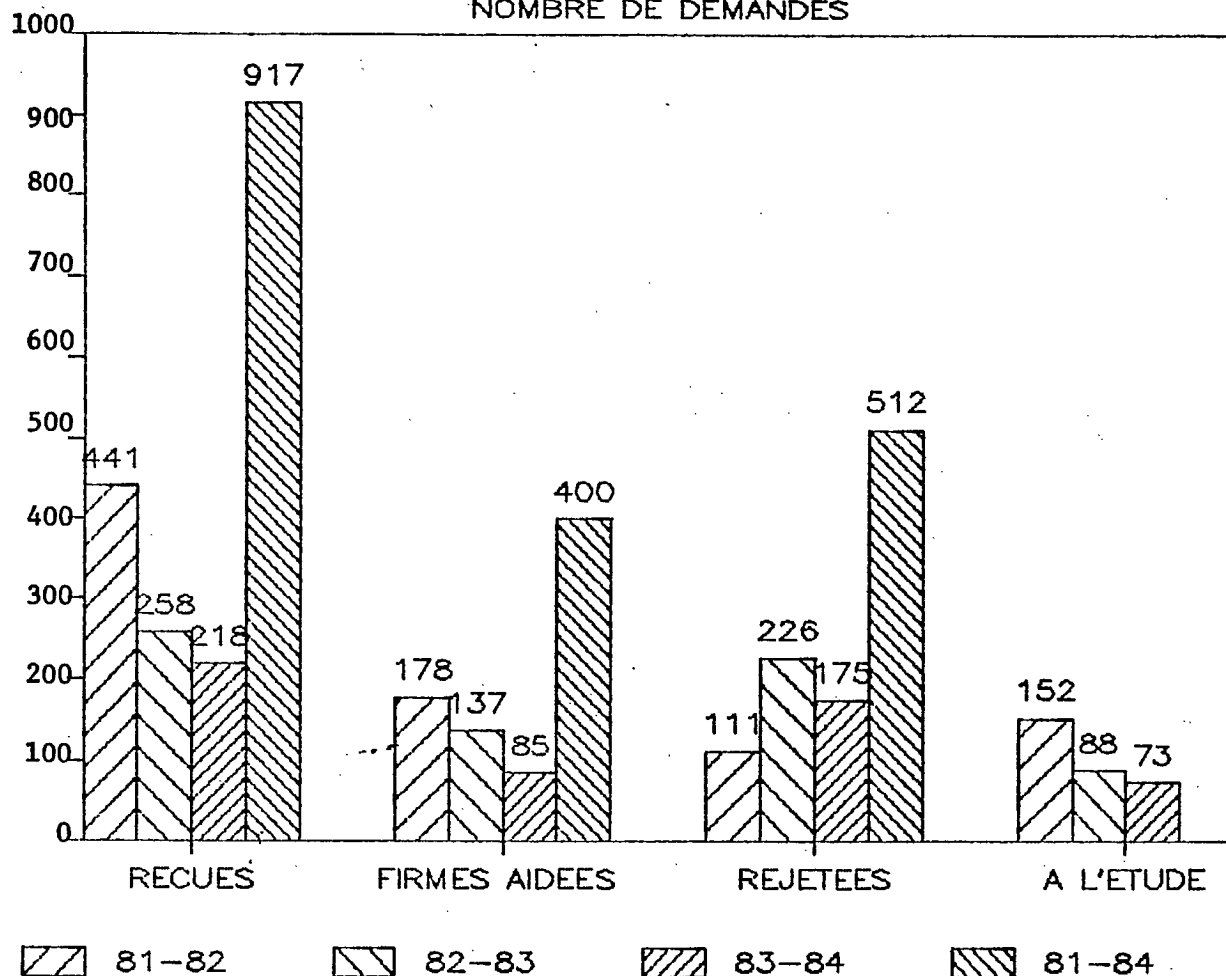


1981-1984



PROGRAMME DES SECTEURS VISES

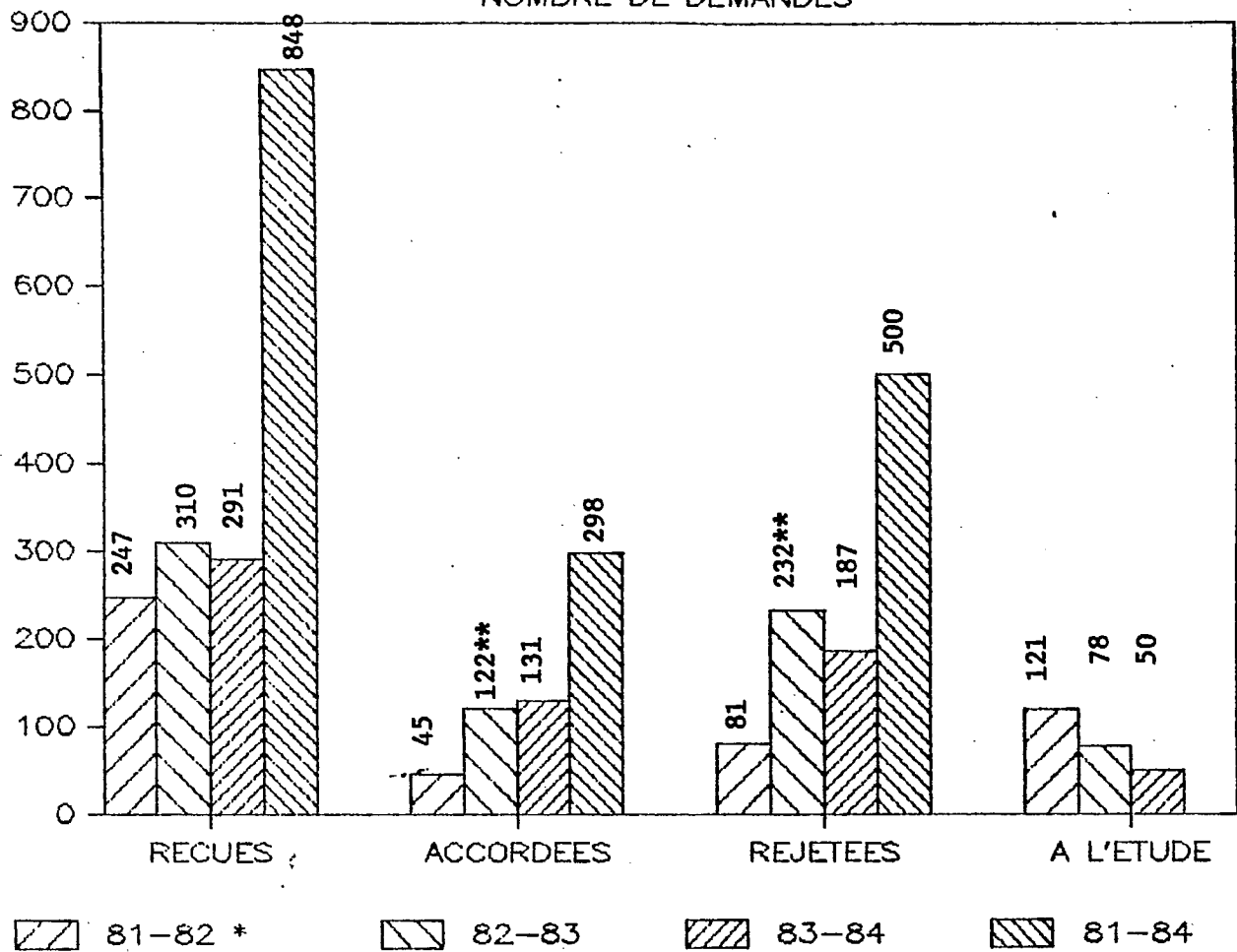
NOMBRE DE DEMANDES



* Certaines firmes sont rejetées après avoir reçu une aide pour des études. Il s'ensuit que le nombre de demandes à l'étude est plus élevé que la différence entre le nombre total de demandes reçues et la somme des firmes aidées et des demandes rejetées ou retirées.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & COMMERCIAL

NOMBRE DE DEMANDES



* Du 8 avril au 31 octobre 1982

** Les chiffres donnés dans le rapport annuel de l'an dernier ont été rajustés pour tenir compte de 10 offres qui ont été subséquemment refusées par des requérants.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Contributions approuvées et coûts des projets, par zone spéciale
(1er novembre 1983 - 31 octobre 1984 et données cumulatives au 31 octobre 1984)

Zone spéciale	Nombre		Contributions \$(000)		Coût des projets \$(000)		Emplois	
	1983-1984	Total 1982-1984	1983-1984	Total 1982-1984	1983-1984	Total 1982-1984	1983-1984	Total 1982-1984
Cornwall	10	21	2,213	3,906	8,655	12,803	176	322
Hawkesbury	5	13	1,754	2,924	5,778	8,400	100	155
Valleyfield	13	31	6,689	7,971	24,242	27,807	165	230
Drummondville	27	57	5,894	12,861	23,672	46,470	387	556
Trois-Rivières/ Shawinigan	23	47	4,118	12,028	18,029	37,119	219	635
Sherbrooke/ Magog	37	75	9,382	23,969	26,752	88,158	621	1,339
Victoriaville/ Plessisville	16	54	2,031	6,149	6,629	20,697	176	633
Total	131	298*	32,081	69,808*	113,757	241,453*	1,844	3,870*

* Comprend 11 offres, représentant des contributions de 5 192 000\$ et des coûts de 16 313 000\$, et créant 203 nouveaux emplois, qui n'étaient pas encore acceptées mais qui restaient en vigueur le 31 octobre 1984.

N.B.: Les totaux cumulatifs pour 1982-84 ne correspondent pas aux totaux qui seraient obtenus par une addition des chiffres de 1983-1984 et de ceux du deuxième rapport annuel. Cela est dû au fait que 7 offres encore en vigueur le 31 octobre 1983 ont été, par la suite, refusées par des requérants.

TABLEAU 6

PROGRAMMES D'ADAPTATION DE LA MAIN D'OEUVRE
 Programmes/services d'emploi de la CEIC
 Secteurs TVC

	1981-1982	1982-1983	1983-84	Total Dépenses/engagements
	Total Dépenses/engagements	Total Dépenses/engagements	Total Dépenses/engagements	
Québec	4 099 495	7 082 537	6 604 624	17 786 656
Ontario	2 402 633	4 389 053	3 913 691	10 705 377
Reste du Canada	1 418 648	3 921 988	2 131 825	7 472 461
Canada	7 920 776	15 393 578	12 650 140	35 964 494

	Travail Canada Programme d'aide à l'adaptation des travailleurs (PAAT)			
	1981-1982	1982-1983	1983-1984	TOTAL
	Paielements	Paielements	Paielements	Paielements
Québec	4 446 458	7 811 858	19 026 758	31 285 074
Ontario	650 429	1 040 077	2 143 377	3 833 883
Reste du Canada	13 030	17 401	94 459	124 890
Canada	5 109 917	8 869 336	21 264 594	35 243 847

Source: CEIC Rapports Annuels 1982-83 et 1983-84

TABLEAU 7

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DES EMPLOIS CRÉÉS
EN VERTU DU PDIC, SELON LES ZONES SPÉCIALES

Zones spéciales	Population 1981	Emplois créés et sauvegardés PDIC	Emplois créés et sauvegardés par 1 000 habitants
Cornwall	51 319	322	6,3
Hawkesbury	17 237	155	9,0
Valleyfield	38 047	230	6,0
Drummondville	51 723	556	10,7
Trois-Rivières/Shawinigan	150 456	635	4,2
Sherbrooke/Magog	122 795	1 339	10,9
Victoriaville/Plessisville	49 101	633	12,9
TOTAL	480 678	3 870	8,1

Sources: OCRI, Statistique Canada.

TABLEAU 8

VARIATION DE L'EMPLOI TVC 1981-83 ET NOUVEAUX EMPLOIS CRÉÉS
EN VERTU DU PDIC, SELON LES ZONES SPÉCIALES*

Zones spéciales	(A) Variation de l'emploi TVC 1981-83(1)	(B) Nouveaux emplois créés PDIC(2)	(C) Écart (A)-(B)
Cornwall	-1 030	282	- 748
Hawkesbury	- 125	155	+ 30
Valleyfield	- 471	230	- 241
Drummondville	- 429	511	+ 82
Trois-Rivières/Shawinigan	- 626	359	- 267
Sherbrooke/Magog	-1 830	1 339	- 491
Victoriaville/Plessisville	-1 073	448	- 625
TOTAL	-5 584	3 324	-2 260

Sources: Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, OCRI.

*Notes: (1) Les données concernant l'emploi ne sont pas disponibles au niveau des zones spéciales. Les chiffres présentés ci-haut se rapportent aux territoires des Centres d'emploi du Canada (CEC) au sein desquels se retrouvent les zones spéciales de l'OCRI.

(2) Ces chiffres n'ont trait qu'aux nouveaux emplois créés dans les zones spéciales au titre du PDIC et excluent de ce fait les emplois relatifs aux projets qui n'ont permis que de maintenir les emplois existants au sein des entreprises aidées.

PROGRAMME DES SECTEURS VISÉS

Entreprises pour lesquelles une contribution relative
à des projets de dépenses en immobilisations a été approuvée
et annoncée entre le 1er novembre 1983 et le 31 octobre 1984

Liste des entreprises selon la province où se situe leur siège social	Sec-teur	Contribution \$	Coût total du projet \$
<u>Alberta</u>			
1. Sun Ice Ltd.	V	85,281	341,125
		85,281	341,125
<u>British Columbia</u>			
1. Ian Hignell & Ass. Ltd.	V	184,225	736,900
2. Mr. Jax Fashion Inc.	V	329,000	1,796,000
3. West Coast Woolen Mills Ltd.	T	142,500	570,000
		655,725	3,102,900
<u>Manitoba</u>			
1. Century 21 Apparel Ltd.	V	580,495	3,131,700
2. Kelsey Sportswear Ltd.	V	177,300	709,200
3. Wescott Fashions	V	1,034,875	3,720,700
		1,792,670	7,561,600
<u>Ontario</u>			
1. Astro Sportswear Ltd.	V	268,009	1,072,035
2. Bay Mills Ltd.	T	1,580,000	7,900,000
3. Bernard Athletic Knit & Enterprises Ltd.	V	498,250	1,993,000
4. CKR Inc., Kendall Canada Division	T	2,880,750	19,205,000
5. Dorothea Knitting Mills Ltd.	V	916,600	3,666,400
6. Elen Henderson Ltd.	V	25,000	100,000
7. Frank Heller & Co. Ltd.	C	202,250	809,000
8. Futurama Knitting Mills (1971) Ltd.	V	418,000	1,672,000
9. Hartford Fibres Ltd.	T	172,500	690,000
10. Holiday Knitwear Ltd.	V	190,383	761,531
11. Imperial Feather Corp. (Toronto) Ltd.	T	418,000	1,672,000
12. Kayser-Roth Canada Ltd.	T	934,800	4,674,000
13. Lincoln Fabrics Ltd.	T	127,700	510,800
14. Lindzon Ltd.	V	67,706	270,825

Liste des entreprises selon la province où se situe leur siège social	Sec-teur	Contribution \$	Coût total du projet \$
15. MacMor of Canada Ltd.	V	193,660	774,639
16. McGregor Hosiery Mills	T	330,000	1,320,000
17. Pellon Chemotextiles	T	650,000	2,600,000
18. Riviera Slacks Inc.	V	202,350	809,400
19. Royal Leather Goods	V	110,743	442,970
20. Russil H. Morin Products Ltd.	V	57,750	231,000
21. Stearns & Foster Canada Ltd.	T	1,092,750	7,285,000
22. Strudex Fibres Ltd.	T	1,866,000	9,330,000
23. Susan Shoe Industries Ltd.	C	1,031,000	4,124,000
24. The S & C Walker Mfg. Co. Ltd.	V	195,500	782,000
25. The Stewart Group Inc.	T	88,250	353,000
26. Universal Knitting Ltd.	V	324,690	1,298,762
27. Vagden Mills Ltd.	T	467,000	1,868,000
28. Warrington Inc. (Greb Division)	C	2,211,500	8,846,000
		17,616,891	85,444,362
<u>Quebec</u>			
1. Agence Québec Plus	V	160,750	643,000
2. Agmont Inc.	T	345,375	1,381,500
3. Alfred Cloutier Ltée	C	137,613	550,450
4. Avalon Hosiery Ltd.	T	298,400	1,492,000
5. Belding Corticelli (1982)	T	302,500	1,210,000
6. Boutique Tricot Inc.	V	325,899	1,303,596
7. Casual Togs Inc.	V	37,500	150,000
8. Cedar Garments Ltd.	V	63,750	255,000
9. Chantex Fashions	V	156,376	625,503
10. Chaussures Grand Inc.	C	137,000	548,000
11. Chaussures H. H. Brown Ltée	C	349,309	1,397,235
12. Christina Canada Inc.	V	451,888	1,807,550
13. Cleyn & Tinker Inc.	T	1,573,375	6,293,500
14. Codet Inc.	V	213,000	852,000
15. Comdye Inc.	T	1,061,800	5,309,000
16. Compagnie de Chaussures Pablito Ltée	C	240,000	960,000
17. Confection Drolet Inc.	V	138,250	553,000
18. Confection Vétibec Inc.	V	45,438	181,750
19. Cookshiretex Inc.	T	926,450	3,705,800
20. Coronation Knitting Mills Canada Inc.	V	213,750	855,000
21. Coronet Carpets Inc.	T	1,296,000	8,640,000
22. Cortina Knitters Inc.	V	147,088	588,350

Liste des entreprises selon la province où se situe leur siège social	Sec- teur	Contribution \$	Coût total du projet \$
23. Daimor Ltée	V	306,666	1,226,663
24. Drospro Inc.	V	413,625	1,269,500
25. Genfoot Inc.	C	383,500	1,534,000
26. Gentry (1978) Inc.	V	107,000	428,000
27. Gestion Sitelle Ltée	V	41,875	167,500
28. Grenico Inc.	C	100,000	400,000
29. Hafner Fabrics of Canada Ltd.	T	1,892,000	9,460,000
30. Hamilton Lingerie (1978) Ltd.	V	73,500	294,000
31. Hilaire Barbeau Inc.	C	137,750	551,000
32. Ideal Knitwear Mfg. Co. Ltd.	V	148,775	595,100
33. J. L. De Ball Canada Inc.	T	1,460,000	5,840,000
34. Jocardí Habits & Manteaux Inc./ Sharp Fashions	V	163,250	653,000
35. K-Way Canada Inc.	V	128,000	512,000
36. Katescorp Inc.	V	158,170	632,680
37. Kiddo Children's Wear Ltd.	V	139,298	557,193
38. Knitcraft Fashion Mills Ltd.	V	305,950	1,223,800
39. L'Amour Hosiery Mfg. Inc.	T	285,672	1,428,360
40. Lady Sandra of Canada Ltd.	T	192,000	960,000
41. Les Chaussures Faber Inc.	C	225,000	900,000
42. Les Industries Holmont Ltée	V	113,614	454,455
43. Les Tricots Duval & Raymond	T	202,700	1,013,500
44. Les Tricots Harris Inc.	V	355,584	1,422,335
45. Lingerie Pink Lady Inc.	V	49,150	196,600
46. Lu-Say Creations Inc.	V	131,050	524,200
47. Manufacture Kute Knit Inc.	V	447,943	1,791,770
48. Marbrooke Corp.	V	90,897	365,590
49. Marimac Inc.	T	184,000	920,000
50. Matador Converters Co. Ltd.	T	537,750	3,585,000
51. Merit Clothing Corp.	V	829,582	3,318,327
52. Modes Shirmax Ltd. & Coming Event Maternity Fashions Inc.	V	552,500	2,210,000
53. Niedner Ltd.	T	358,250	1,433,000
54. Omnitex (1977) Ltd.	T	135,500	542,000
55. Peerless Rug Ltd.	T	4,047,000	16,188,000
56. Rayonese Textile Inc.	T	1,033,750	4,015,000
57. S. Cohen Inc.	V	84,376	337,505
58. Santana Inc.	C	153,000	612,000
59. Siebruck Hosiery Ltd.	T	159,000	636,000
60. Studio Thomas Wallace Inc.	C	250,000	1,000,000
61. Taran Furs Inc.	V	79,300	158,600
62. Texel Inc.	T	461,500	1,846,000
63. Textiles Dionne Inc.	T	1,193,800	5,969,000
64. The Liberty Wool Stock Ltd.	T	344,000	1,376,000
		27,047,788	117,849,912

C = Chaussure et tannage

T = Textile

V = Vêtement

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
<u>Cornwall</u>					
1. Almico Plastics Ltd.	Appareils de bain en acrylique	Nouvel établissement	352	1 175	55
2. BASF Canada Inc.	Produits chimiques	Modernisation	520	3 465	-
3. Bingley Steel Works	Réservoirs et produits en métal	Agrandissement	183	610	10
4. Canadian Technical Tape Ltd.	Ruban adhésif	Modernisation	250	1 000	10
5. Cornwall Concrete Products	Produits en béton	Modernisation	28	113	5
6. Cowall Inc.	Produits en plastique	Nouvel établissement	680	1 699	59
7. Denol Burr Inc.	Produits dentaires	Agrandissement	34	114	13
8. Julius Resnick Canada Ltd.	Sacs à main pour dames	Modernisation	58	192	12
9. Dek. King Ltd.	Etagères à usage industriel	Nouvel établissement	82	235	15

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
<u>Hawkesbury</u>					
1. Lapaco Paper Products	Produits en papier	Nouvel établissement	264	1 055	20
2. Laser International Holdings (1983) Ltd.	Bâteaux à voile	Modernisation	1 070	3 611	70
3. Sun Wheels	Roues de bicyclettes	Modernisation	203	176	10
<u>Valleyfield</u>					
1. Campi Ressorts Inc.	Ressorts	Nouvel établissement	70	200	8
2. Canbro Inc.	Poudre d'aluminium	Agrandissement	263	1 313	13
3. Catelli, Div. de Ault Foods Ltd.	Produits alimentaires	Nouvel établissement	3 383	13 530	62
4. Deners Machinerie Inc.	Réservoirs et convoyeurs	Agrandissement	37	122	4
5. R.P.S. Inc.	Accessoires pour vétérinaires	Nouvel établissement	76	218	20

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
6. Société du Port de Valleyfield <u>Drummondville</u>	Activités portuaires	Agrandissement	402	1 006	16
1. Amer Sport Int'l Inc.	Bâtons de hockey	Modernisation	131	437	25
2. Berol Inc.	Crayons et stylos	Agrandissement	36	120	4
3. Bois J.L.P. Inc.	Produits en bois	Nouvel établissement	446	1 275	27
4. Brique Antique Ltée	Blocs de ciment	Modernisation	32	105	1
5. Coffre-fort Drummond Inc.	Coffres-forts	Nouvel établissement	21	72	3
6. Distil Nature Ltée	Eau distillée	Nouvel établissement	54	154	8
7. Drummex Inc.	Systèmes de rayonnages mobiles	Agrandissement	100	400	15
8. Dynavent Farm Equipment Inc.	Ventilateurs	Agrandissement	112	320	21
9. Groupe Unimédia Inc.	Imprimerie	Agrandissement	4 046	13 485	26

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
10. G.T.E. Sylvania Canada Inc.	Produits d'éclairage	Agrandissement	463	1 850	37
11. Larochelle et Frères	Pâtisserie	Modernisation	168	670	25
12. Les Créations Morin Inc.	Housses et étuis	Modernisation	27	91	9
13. Les Distributions Quimpex Inc.	Pièces de motoneiges	Agrandissement	159	531	10
14. Optique Drummond	Lentilles	Modernisation	19	64	1
15. Papiers Sablés Uniques	Papier sablé	Nouvel établissement	75	249	9
16. Reliure Travaction Inc.	Reliures	Agrandissement	52	173	8
17. Siemens Electric Ltd.	Produits électriques	Agrandissement	391	977	29
18. S.P.G. International Ltée	Coffres à outil	Modernisation	225	750	11
19. Technova Inc.	Equipements industriels	Agrandissement	113	450	15

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
<u>Trois-Rivières/Shawinigan</u>					
1. Atelier 238 Ltée	Sérigraphie	Modernisation	20	65	3
2. Atelier d'Usinage J.J. Tremblay	Produits métalliques	Agrandissement	66	220	3
3. Bergetier Métal Inc.	Produits métalliques	Modernisation	20	67	3
4. Bergetier Métal Inc.	Produits métalliques	Agrandissement	39	130	6
5. Béton Vibré Ltée	Tuyaux et autres produits en béton	Nouvel établissement	155	619	10
6. Ebénisterie Beau Bois Ltée	Tournage du bois	Nouvel établissement	88	350	4
7. Fonderie Grand-Mère	Produits de fonte	Développement de nouveaux produits	135	450	1
8. Lemieux Moteurs Inc.	Réusinage de moteurs	Amélioration de la productivité	29	95	4

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
9. Les Bateaux Doral Ltée	Embarcations en fibre de verre	Développement de nouveaux produits	67	223	15
10. Les Bateaux Doral Ltée	Embarcations en fibre de verre	Agrandissement	120	400	30
11. Les Bobines St-Laurent Ltée	Bobines en métal	Nouvel établissement	155	619	10
12. Les Boiseries B.R.L.	Meubles	Modernisation	17	50	1
13. Les Bois J.M. Arbour Inc.	Séchage du bois	Agrandissement	75	250	1
14. Les Bois J.M. Arbour Inc.	Séchage du bois	Agrandissement	44	177	13
15. Les Entreprises Arsenault et Frères Inc.	Blocs de ciment	Agrandissement	190	760	20
16. Les Entreprises Arsenault et Frères Inc.	Blocs de ciment	Amélioration de la productivité	51	170	5
17. Les Horlogeries F.R. Inc.	Horloges	Agrandissement	40	132	4

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
18. Les Pharmacies Universelles Ltée	Distribution de produits pharmaceutiques	Nouvel établissement	145	965	26
19. Norgaz Inc.	Industrie de tuyauterie	Nouvel établissement	114	284	12
20. Profilés Labrek Inc.	Clôtures en acier	Agrandissement	48	190	2
21. Reliure Pierre Laroche & Fils Inc.	Reliures	Amélioration de la productivité	44	145	6
22. Robert Delisle Inc.	Graisse et huile pour véhicules	Agrandissement	38	125	3
23. Sigama Usinage	Produits d'acier usinés	Acquisition	200	800	50
24. Société Manufacturière Roma Inc.	Roues pour équipement de manutention	Modernisation	37	123	12
25. Somavrac Inc.	Équipement de manutention	Modernisation	86	288	15
<u>Sherbrooke/Magog</u>					
1. A. Lefebvre & Cie. Inc.	Empotage	Nouvel établissement	30	85	6

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
2. Ani-Mat Inc.	Tapis de caoutchouc pour animaux	Nouvel établissement	111	278	18
3. Astrolab Inc.	Dégivreuse électriques	Modernisation	73	290	7
4. Bertrand Degré & B.O. Distribution Inc.	Produits alimentaires	Agrandissement	166	554	10
5. Béton Magog Inc.	Ciment	Acquisition	100	400	9
6. Carrefour des Couleurs Inc.	Décor, photos, dépliants	Agrandissement	166	544	10
7. Combustion Engineering - Superheater Inc.	Générateurs de vapeurs	Modernisation	180	902	119
8. Diésel Fleurimont Inc.	Réusinage de moteurs	Agrandissement	80	267	8
9. Estrie-Lait Inc.	Produits laitiers	Modernisation	29	117	2
10. Fibrestrie Inc.	Produits de fibre de verre	Agrandissement	17	57	6
11. G.&R. De la Fontaine Inc.	Fabrication de cadres de porte	Amélioration de la productivité	27	90	3

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
12. Graphique Estrie Inc.	Jeux de cartes, jeux de société	Agrandissement	170	567	9
13. H. Fontaine Ltée	Vannes murales, pompes submersibles	Nouvel établissement	210	600	25
14. Imprimerie Louis Faucher	Imprimerie	Modernisation	44	220	5
15. Imprimerie Magog-Orford Inc.	Formules d'affaires	Agrandissement	62	205	4
16. Lami-Ski Inc.	Bâtons de hockey	Agrandissement	127	360	29
17. Lamoureux & Fils Inc.	Poids et haltères	Nouvel établissement	297	990	15
18. Les Distributions Thon Inc.	Produits en caoutchouc	Agrandissement	105	350	7
19. Les Engrenages Sherbrooke Inc.	Engrenages	Nouvel établissement	126	419	11
20. Les Industries G.E. Gilbert	Atelier d'usinage	Modernisation	84	280	4

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
21. Les Papiers Peints Berkley Inc.	Papiers peints	Nouvel établissement	1 703	4 867	80
22. Les Services Scolaires	Composantes d'albums scolaires	Agrandissement	38	108	4
23. Mc Mahon-Essaim Inc.	Distribution de produits pharmaceutiques	Agrandissement	143	950	27
24. Menuiserie Denla Inc.	Comptoirs de cuisine	Modernisation	135	450	2
25. Monuments Sherbrooke Inc.	Monuments funéraires	Agrandissement	28	94	6
26. Produits American Biltrite	Produits de caoutchouc et plastique	Agrandissement	184	737	24
27. Pro-Spect Litho	Séparation de couleurs	Nouvel établissement	42	106	6
28. Quenord Inc.	Chlorate de sodium	Agrandissement	3 540	35 400	23
29. STC Canada Inc.	Équipement pour ordinateurs	Nouvel établissement	2 650	5 300	110

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
<u>Victoriaville/Plessisville</u>					
1. 120937 Canada Inc.	Pirogues pliantes	Nouvel établissement	63	157	12
2. Atelier Artsoie Inc.	Foulards et napperons	Agrandissement	74	185	10
3. Compagnie Motoparts	Compresseurs à air	Agrandissement	68	225	8
4. Ebénisterie Polyteck Inc.	Cadres ronds et ovales en bois	Nouvel établissement	63	157	12
5. Les Bateaux Peterborough Inc. (124637 Canada Inc.)	Bateaux en fibre de verre	Acquisition	324	925	45
6. Les Emballages Cascades Inc.	Boîtes en carton ondulé	Modernisation	80	267	10
7. Les Frères Clément Ltée	Meubles résidentiels	Agrandissement	75	250	28
8. Les Fromages Princesse Inc.	Fabrication de fromage	Modernisation	150	500	3

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
9. Les Producteurs du Sucre d'Erable du Québec	Produits d'érable	Amélioration de la productivité	15	50	1
10. Les Usines Quercus Ltée	Placage	Nouvel établissement	559	2 235	21
11. Meunerie Agri-Tech Inc.	Floconneuses	Modernisation	27	90	2
12. Mobilier H.P.L. Ltée	Meubles	Modernisation	15	52	3
13. Mobilier H.P.L. Ltée	Meubles	Modernisation	45	150	5
14. Pneus Dominic Inc.	Réchappage de pneus	Amélioration de la productivité	82	328	8
15. Rénovation Victo Inc.	Rénovation de poêles	Nouvel établissement	21	53	3
16. Reproduction L.P.N. Inc	Meubles	Nouvel établissement	73	243	12
17. Restaur-Meubles	Meubles	Nouvel établissement	57	142	6

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LISTE DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
1983-1984

Zone spéciale et nom de la compagnie	Genre d'entreprise	Genre de projet	Contribution (\$000)	Coût du projet (\$000)	Emplois (nombre)
18. Richard & Yvan Paré (Aciers des Appalaches Inc.)	Tables pliantes et côtés de lits	Nouvel établissement	29	83	5
19. Sani-Marc Inc.	Produits de nettoyage	Amélioration de la productivité	41	136	4
20. Séchoirs de l'Est	Séchage du bois	Amélioration de la productivité	45	150	1
21. Sodisco Inc.	Distribution de produits de quincaillerie	Agrandissement	394	2 625	75
22. Tolivic Inc.	Produits de tôle et acier	Agrandissement	105	350	13
23. Vic Design Inc.	Meubles	Acquisition	239	795	30
24. Vic Mobilier Magasin	Mobilier commercial	Amélioration de la productivité	63	210	13